

Sujet : [INTERNET] Enquête publique relative au projet éolien sur les communes de St Quentin sur Nohain et St Laurent l'Abbaye

De : Viridiana Mage-nault <

Date : 13/09/2021 05:48

Pour : "pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr" <pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr>

Monsieur Gallois,

Par la présente je vous signifie ma position CONTRE le projet éolien cité en objet.

Tout d'abord les mesures de vent doivent être rendues publiques pour s'assurer de la viabilité du projet. J'ai vu un graphe au début du projet avec des données frôlant la limite inférieure autorisant un projet éolien.

Ensuite les habitations sont trop proches, la limite minimale en France est inférieure à celle d'autres pays. J'ai très peur d'avoir les nuisances fréquemment citées par les personnes habitant proche d'un parc éolien car j'ai une hyperesthésie auditive.

Hauteur des éoliennes hors normes vu la distance aux habitations très faible !

Enfin je vois régulièrement des flux migratoires de différentes espèces d'oiseaux. Des comptages devraient être effectués afin de confirmer l'importance de ces mouvements.

J'espère vivement que ce projet ne verra pas le jour.

L'énergie éolienne est une bonne chose, mais pas à tout prix et pas n'importe où. Attention au business que les sociétés étrangères en font !

Cordialement,

Viridiana MAGE-NAULT

58150 SAINT ANDELAIN